

Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen
Herausgeber: Bund Schweizer Architekten
Band: 74 (1987)
Heft: 10: Die andere Ordnung = L'autre ordre = Another kind of order

Artikel: Architektur am Wasser : Ideenwettbewerb für ein neues kantonales Archäologiemuseum und ein Forschungszentrum für Prähistorische Archäologie in Hauterive-Champrevyres NE = Architecture au bord de l'eau

Autor: Barbey, Gilles / Fumagalli, Paolo

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-56257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Architektur am Wasser

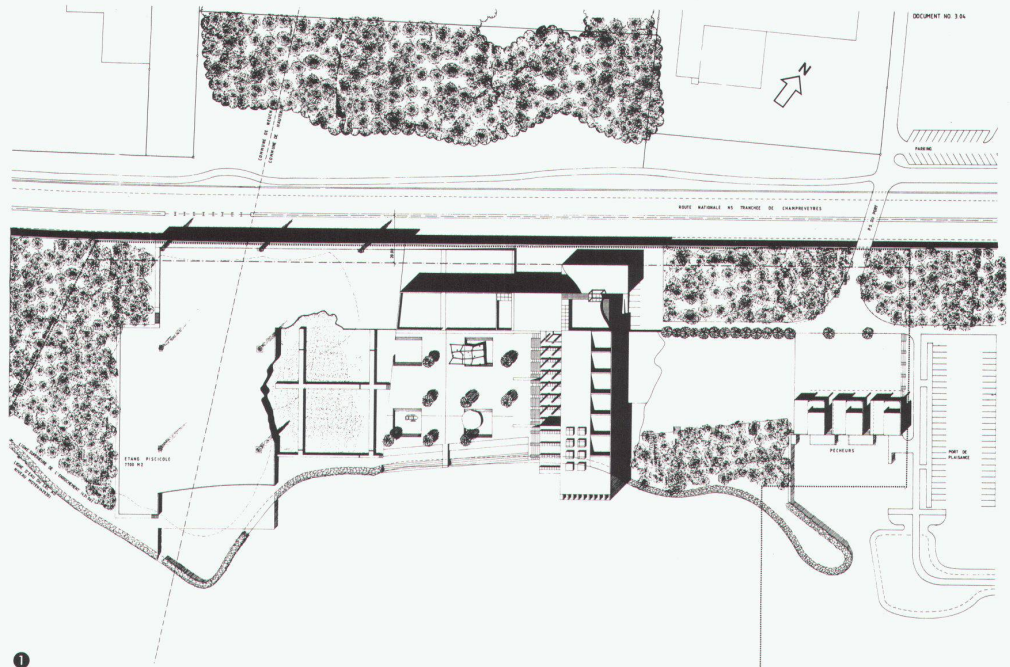
Ideenwettbewerb für ein neues kantonales Archäologiemuseum und ein Forschungszentrum für Prähistorische Archäologie in Hauterive-Champvreyres NE
 Texte français voir page 65

Zu den Wettbewerbsteilnehmern wurden acht Architekturbüros zur Teilnahme eingeladen, nämlich H. Hollein, J. Stirling, V. Gregotti, M. Botta, das Atelier Cube, J. G. Giorla, Grobéty, Andrey und Sottas und schliesslich Herzog und de Meuron. Festzuhalten ist, dass die beiden Erstgenannten keinen Entwurf vorlegten. 47 Arbeiten wurden eingereicht und beurteilt.

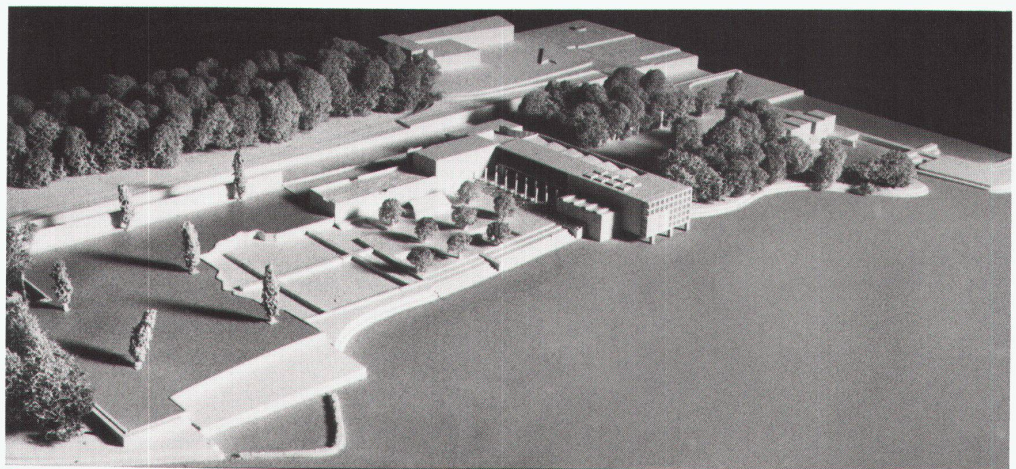
Das Programm des Wettbewerbs hatte das Ziel, einen «denkwürdigen Ort» an einem aussergewöhnlichen Standort zu schaffen. Bei dem Baugrundstück handelt es sich um ein Seeufer, etwas unbestimmt in seiner Gestalt, das eine neue architektonische Deutung erhalten sollte. Dieselben Empfehlungen gibt es für einen Fischweiher, der hinter dem Ufer angelegt werden soll. Das Ufergebiet wird durch die geradlinige Trasse der Autobahn N5 in zwei Teile zerschnitten. Der Hang zum See hin wird wie in Auvergnier (in der Nähe des Flusses Tène) ein Erholungsgebiet werden.

Das Wasser soll eine zentrale Rolle spielen, was die Umsetzung einer unbeschränkten Anzahl von Einrichtungen rechtfertigt: Teich, Schleuse, Rinnsal, Wasserbecken, Wassergraben, Glacis, Floss, Pfahlwerk usw. Parallel dazu drängt sich der archäologische Seepark als neues Forschungs- und Arbeitsgebiet auf. Die Berücksichtigung seines Massstabs, passend im Verhältnis zu den baulichen Anlagen, scheint für die Jury bei der Vergabe des ersten Preises für einen Entwurf mit sorgfältiger Landschaftsgestaltung ein gewichtiges Argument gewesen zu sein.

Wenn es um die Gestaltung des Ortes geht, dann ist der doppelte Effekt von persönlicher Bindung und symbolischer Qualität vonnöten. Der vorliegende Ideenwettbewerb zeigt deutlich, dass die Vorstellung von einer neuen Landschaft Hand in Hand gehen muss mit der Festlegung eines öffentlichen Ortes. Im vorliegenden Fall verstärkt der Architekt seine Bemühungen, um noch nachdrücklicher als üblich das architektonische Ob-



1



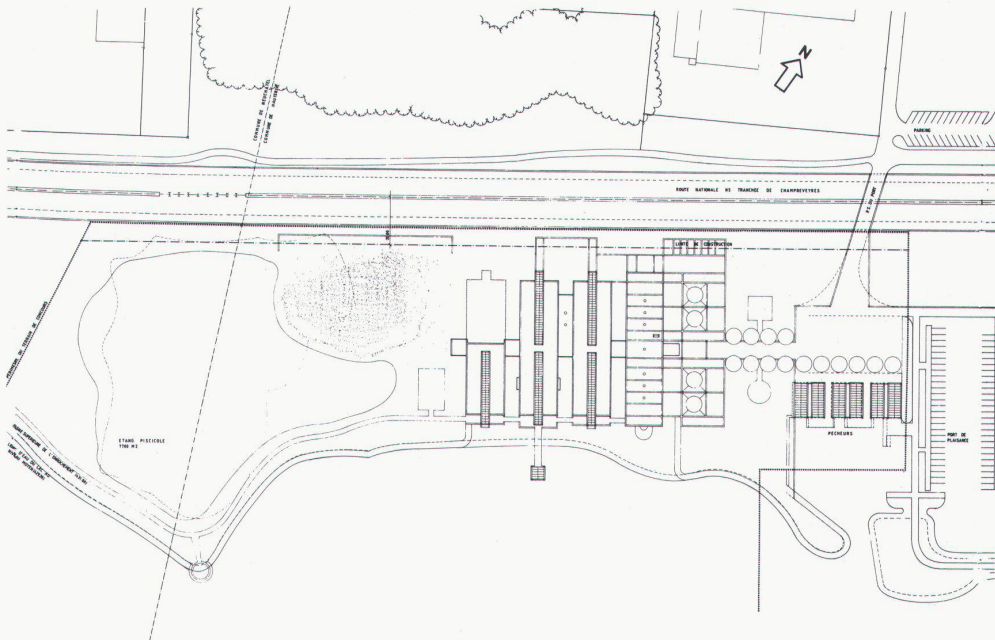
2

jekt mit seiner Umgebung zu schaffen.

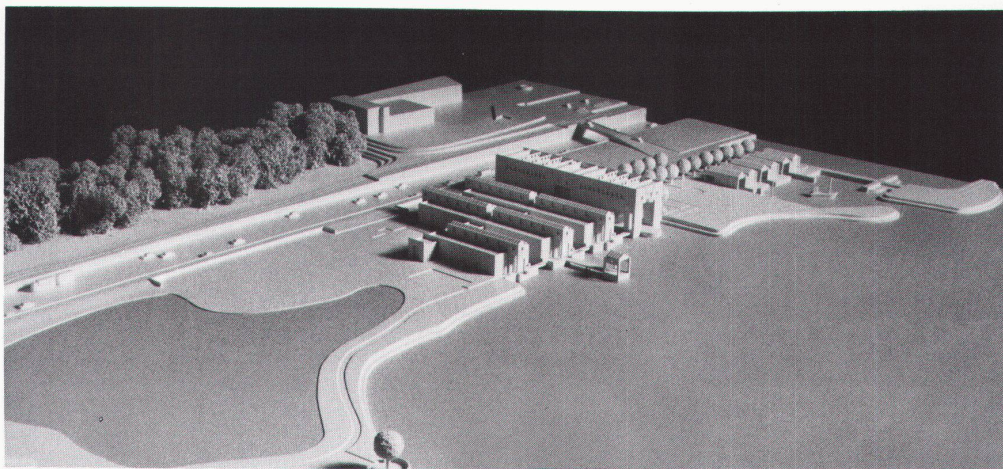
Was dieser Wettbewerb ausserdem deutlich macht, ist nicht so sehr die quasi unbegrenzte Zahl der möglichen Lösungen, sondern eher die Tatsache, dass eine Archäologie-Seen-Metapher mehr Gewinn aus den Nuancen der Komposition zieht als aus der unwiderruflichen Betonung des Kontrasts. Die heikle Beschaffenheit eines Uferbereichs erfordert Behutsamkeit, die am häufigsten bei den preisgekrönten Entwürfen festzustellen war. Gilles Barbey

1 2

1. Rang, Pierre Jequier, Genève



3



4

3 4
2. Rang, Architrave SA, Delémont

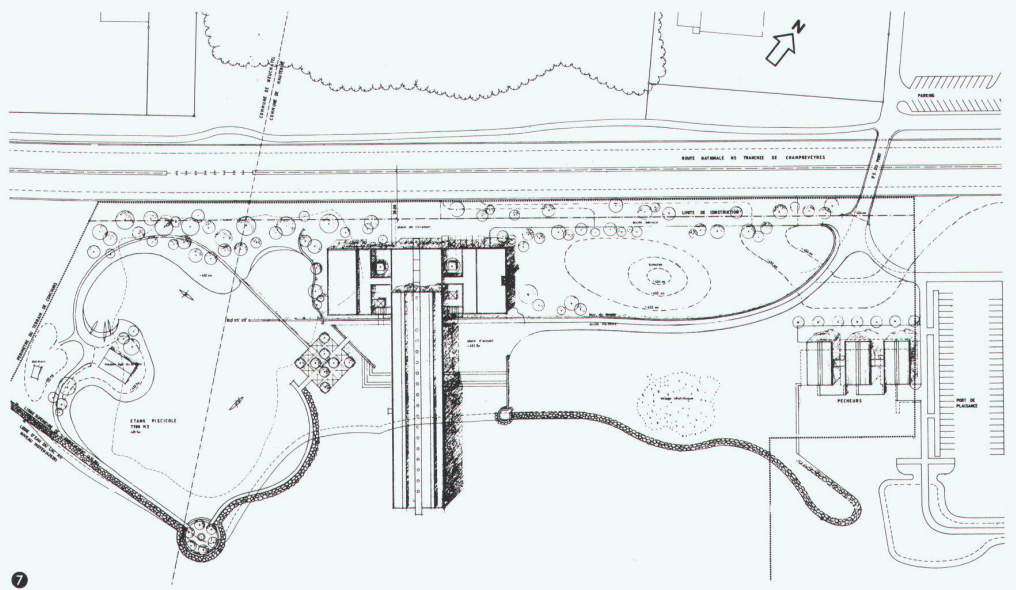
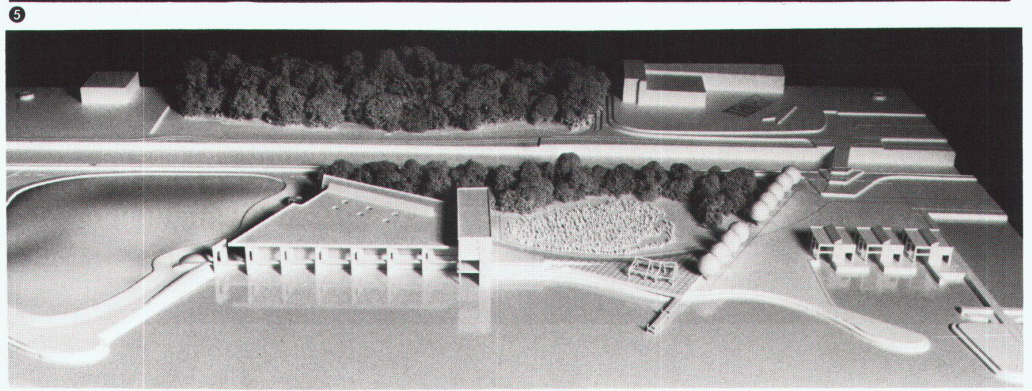
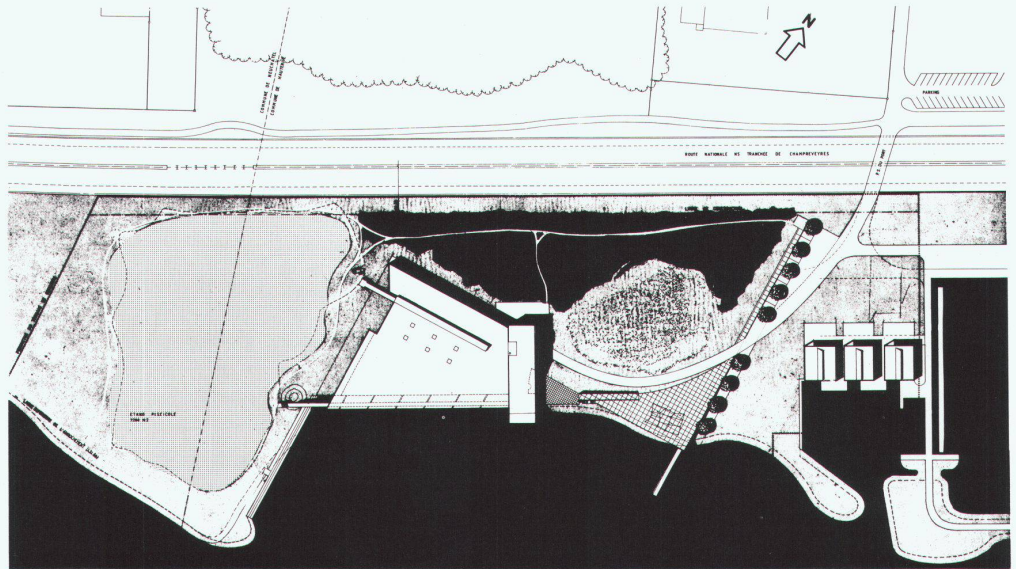
In ihrer Erläuterung definierte die Wettbewerbsjury die «Schaffung eines denkwürdigen Orts an einem aussergewöhnlichen Standort» (See, Landschaft, Wald, Jura) als wichtigstes Ziel. «Architektur und Wasser» ist das zentrale Thema dieses Wettbewerbes. Es durchdringt die Architekturgeschichte, angefangen bei den ersten einfachen Holzkonstruktionen der Pfahlbauerrhütten über Florenz mit seinen Seen am Arno, von Venedig oder Amsterdam gar nicht zu sprechen, die in Abhängigkeit vom Element Wasser konzipiert wurden, oder vom Mont St-Mi-

chel, einer Art Insel vor der normanischen Küste, einer Stadt mitten im Wasser. Das Thema stellen auch die grossen Villen an den Ufern der Schweizer Seen, die entweder von einem sanft zum See hin abfallenden Rasen oder von einer hohen Mauer umgeben sind – Trennung zwischen Wasser und Garten –, oder aber eine ausladende Treppe besitzen, die, ausgehend von der Terrasse, bis zum Wasser führt. Das Verhältnis von Architektur und Wasser wird durch eine präzise Typologie definiert. Dieser Wettbewerb bestätigt das, denn unter den 47 abgegebenen Entwürfen gibt es nur vier verschiedene Arten der Anordnung in bezug auf den See.

Die erste besteht darin, das Gebäude senkrecht zum Ufer zu platzieren, wobei das eine Ende sich an das Gelände legt und das andere bis ans Wasser reicht. Zwei Entwürfe wenden diese Gestaltung auf radikale Weise an: Georges-J. Haefeli (7. Rang) schlägt ein Gebäude aus zwei parallelen Baukörpern vor, die sich auf einer Seite mit einem Sockel auf das Gelände stützen, während sie auf der anderen auf hohen Pfählen über der Wasseroberfläche schweben. Marcel Ferrier (8. Rang) schlägt ein langes, abgehobenes und auf Pfählen ruhendes Gebäude vor, das Erde und Wasser gleichermassen überspannt. Der Entwurf von Jequier, Chenu und Dunning (1. Rang) sieht ebenfalls eine analoge, jedoch komplexere Typologie vor: Der Baukörper, der sich vom Gelände löst, in den See vordringt, ist einer der beiden Schenkel eines L-förmigen Gebäudes; dadurch schliessen die beiden rechtwinklig zueinander stehenden Körper einen besonderen Raum ein. Eine bereicherte Variante desselben Themas, der Entwurf von Robert-Charvaz von der Gruppe Architrave (2. Rang), weicht von einer Lösung in Form eines einzigen Gebäudes ab; hier erstrecken sich mehrere parallellaufende Gebäude in den See. Es ergibt sich ein interessanter Rhythmus aus schmalen Fronten, die sich schwebend über die Wasseroberfläche hinaus verlängern und deren Hierarchie zwischen den Baukörpern die verschiedenen Funktionen deutlich werden lässt.

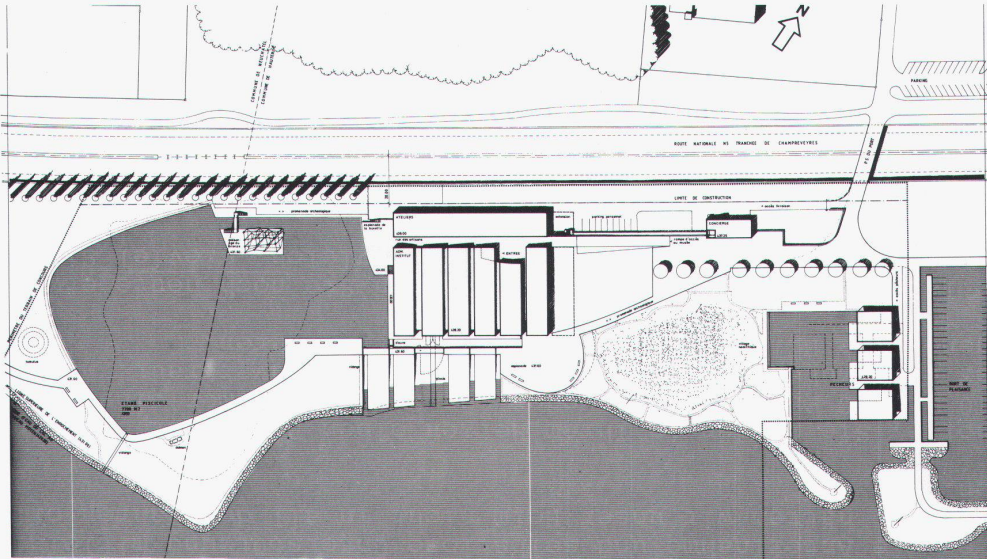
Die zweite Art, einen Bezug von Architektur und Wasser zu schaffen, besteht darin, das Gebäude parallel zum Seeufer zu stellen. Zwei Varianten sind möglich. Bei der ersten stellt das Gebäude eine Trennung zwischen Land und Wasser dar und bildet eine neue Seefront. Unter

den verschiedenen Vorschlägen in diesem Sinn heben sich drei besonders hervor. Der erste ist der von Claude Morel (3. Rang). Er verankert sein parallel zum Ufer liegendes Gebäude durch schwere vertikale Betonplatten im Wasser, zwischen diesen ist ein Brückensteg eingefügt. So werden die Ufer des Sees durch ein starkes Licht- und Schattenspiel neu gezeichnet, das allein die doppelte horizontale Linie von Brückensteg und Dachüberstand unterbricht. Der zweite Entwurf von Bétrix-Consolascio (10. Rang) ist radikaler und expliziter. Er möchte das ganze Ufer neu gestalten, um dem See so ein neues Gesicht zu geben, und dem Ufer selbst die Rolle eines Sockels für das Gebäude zuteilen, das, auf Pfählen stehend, sich auf das Ufer stützt. Das architektonische Volumen lässt eine grosse Sensibilität hinsichtlich der Umgebung erkennen: Die beiden Gebäudeenden gehen auf die Verschiedenartigkeit ihres Umfeldes ein und sind so unterschiedlich gelöst, und zwar hinsichtlich der Formen wie auch der Massen. Der dritte Entwurf, verfasst von Gregotti Associati, schliesst jeglichen Wunsch nach einer Neugestaltung des Ufers durch die Architektur aus: Das Gebäude steht nah am Ufer, dieses wird aber in seinem natürlichen Zustand belassen. Diesen drei Entwürfen, bei denen das Gebäude das Ufer inszeniert, und das Gesicht des Sees neu gezeichnet wird, steht die zweite Variante entgegen, aufgegriffen in einem einzigen Entwurf, dem von Mario Botta; sein Gebäude steht so weit wie möglich

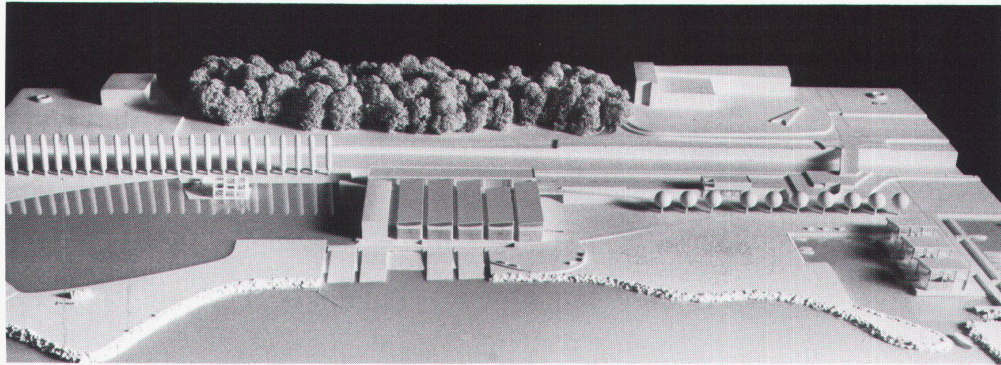


5 6
3. Rang, Claude Morel, Genève

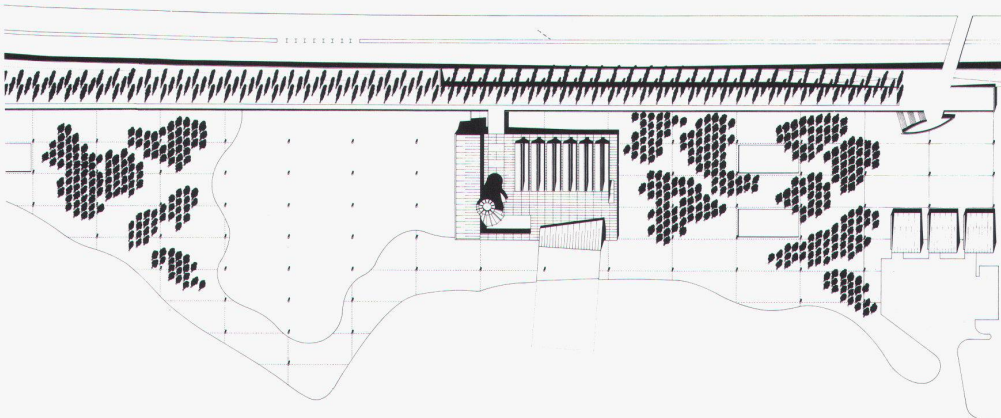
7
7. Rang, Georges-J. Haefeli,
La Chaux-de-Fonds



8



9



10

vom See entfernt, und zwar parallel zum Ufer. Er plaziert es entlang der Autobahn mit dem Ziel, die Bebauung zum Gelände hin abzuschotten und einen spezifischen Raum zu schaffen zwischen dieser strengen und künstlichen Begrenzung und dem gewundenen Verlauf des natürlichen Seeufers.

Die dritte Art, das Thema Architektur und Wasser anzugehen, besteht darin, das Gebäude mitten in das Gelände, in einem gewissen Abstand zum See, zu stellen. Unserer Meinung nach stellt das einen schwierigen und problematischen Vorschlag dar, insofern nämlich, als diese Art der Bebauung von Anfang an den Gegenstand Wasser zu ignorieren scheint. Diese Schwierigkeit manifestiert sich durch das offensichtliche Bemühen der Architekten, die Situierung ihrer Bebauung zu bestimmen. Unter den interessantesten Entwürfen sei der von Robert Monnier (5. Rang) erwähnt; er entwickelt ein geometrisches Modul als Kontrollelement für das gesamte Gelände und siedelt in dessen Mitte einen rechtwinkligen Baukörper an. Ebenfalls genannt werden soll der Entwurf vom Atelier Cube (6. Rang), bei dem eine Reihe von parallellaufenden Gebäuden die Typologie von Schiffswerften aufgreift und bei dem zu jedem Gebäude eine Mole gehört, die es so in Beziehung zum See bringt. Der Entwurf von Jean Gérard Giorla schlägt eine segmentäre Architektur vor, bei der jedes Element unabhängig voneinander gelöst ist und wo jedes Segment frei auf dem Gelände steht, das

8 9
6. Rang, Atelier Cube, Lausanne

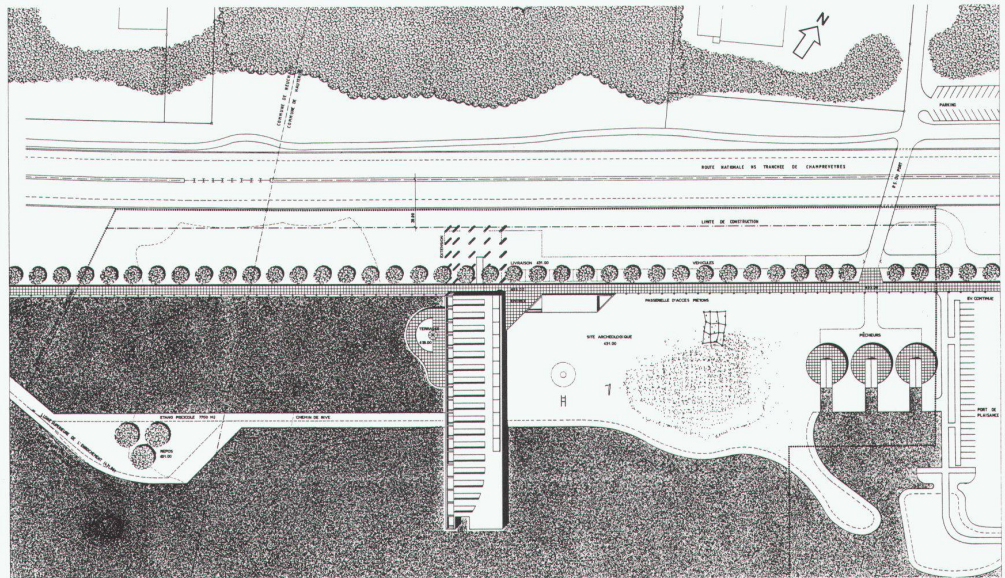
10
5. Rang, Robert Monnier, Neuchâtel

auf «harte» Art die Autobahn und auf «weiche» das Seeufer abgrenzt.

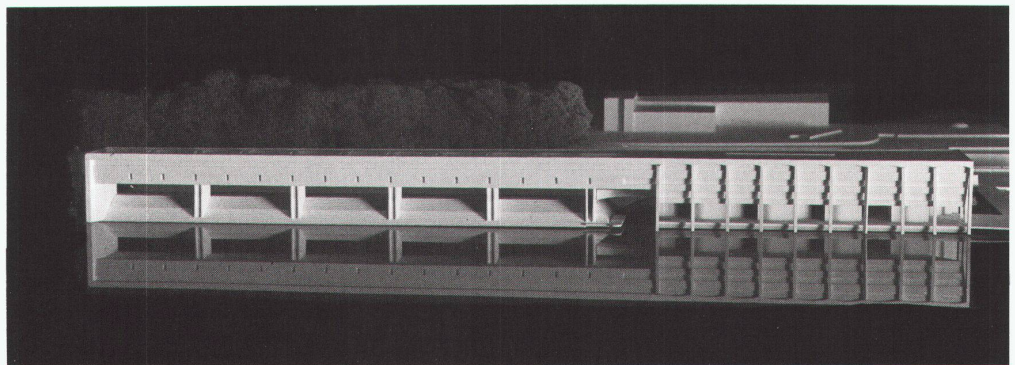
Das vierte Konzept besteht darin, das Gebäude in den See zu setzen. Einzig der Entwurf von Herzog und de Meuron greift diese Lösung auf, leider muss man sagen; denn im Rahmen dieses Themas erscheint diese Typologie geeignet, um die symbolische Rolle der Architektur als rationalen und künstlichen Gegenstand herauszuheben und ein dialektisches Verhältnis mit den natürlichen und organischen Elementen herzustellen. Dieses von den beiden Basler Architekten entworfene massive architektonische Objekt entspringt der Idee, die reine Geometrie und die formale Komplexität der Architektur auf der Oberfläche des Sees spiegeln zu lassen.

Diese Bemerkungen beinhalten keine kritische Analyse des Wettbewerbs, sie beschränken sich auf ein Thema – Architektur und Wasser. In der Tat ist das Ziel eines Entwurfs nicht nur, Funktionen in schönen Formen unterzubringen, sondern auch, die Architektur in ein präzises Verhältnis zur Natur zu stellen. «Architektur ist nicht nur die Kunst, Bilder durch die Anordnung der Baukörper darzulegen, schreibt Etienne-Louis Boullée in seinem «Essay über die Kunst» – sie besteht auch in dem Vermögen, die vertrauten Schönheiten der Natur zu sammeln, um von ihnen Gebrauch zu machen. Ja, ich kann es nicht oft genug wiederholen, der Architekt muss der Gestalter der Natur sein.»

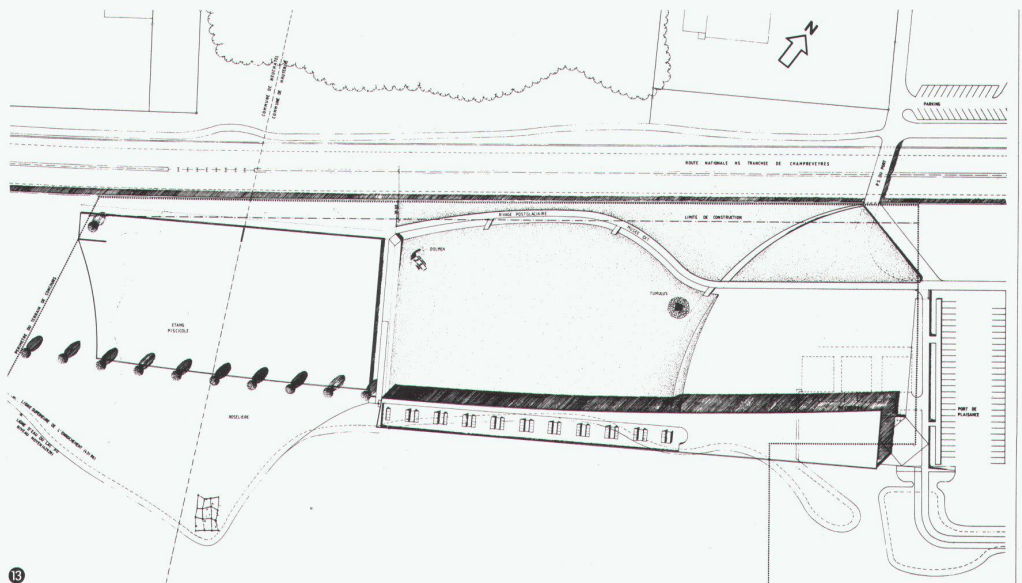
Paolo Fumagalli



11



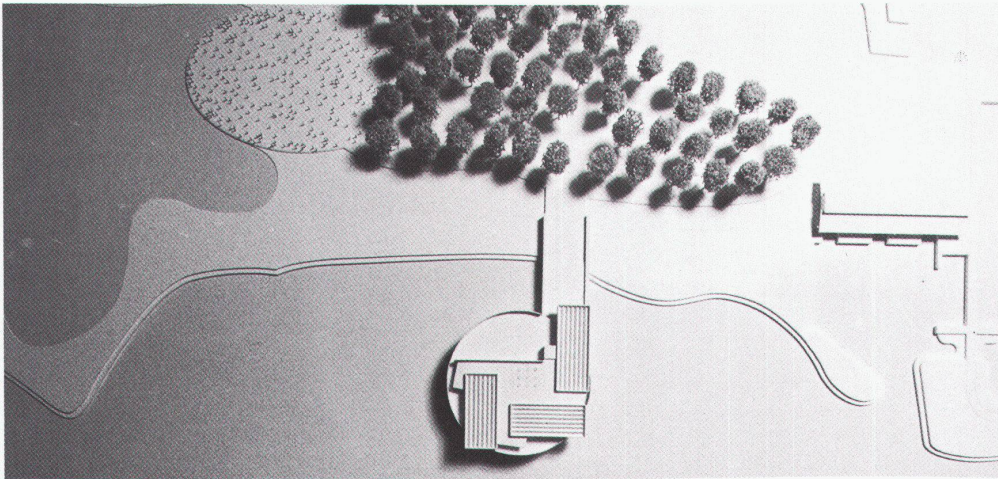
12



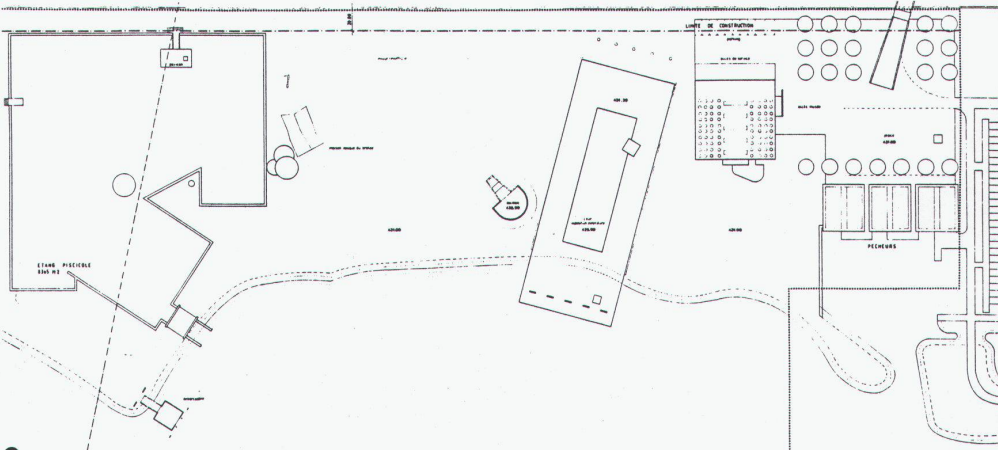
13

11
8. Rang, Marcel Ferrier, St. Gallen

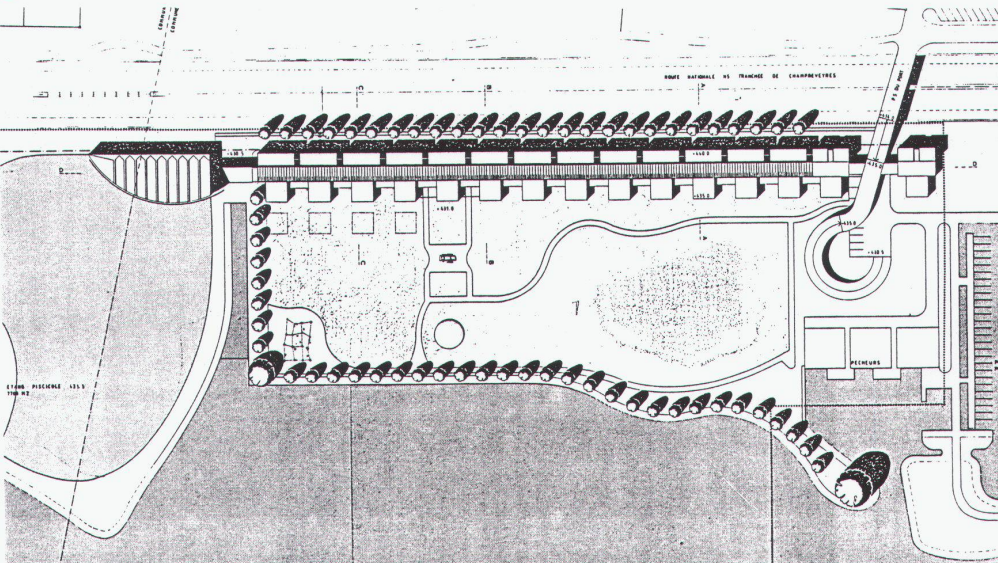
12 13
10. Rang, Marie-Claude Béatrix, Eraldo Consolascio, Zürich



14



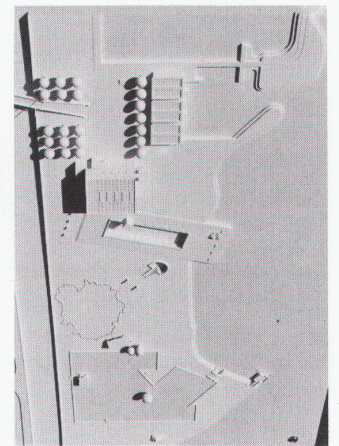
15



17

Jury und Rangfolge

Zusammensetzung der Jury: P. Donner, kantonaler Architekt, Neuenburg; M. Egloff, Professor, Neuenburg; C. Fingerhut, Architekt, Basel; B. Huet, Architekt, Paris; J.-P. Jelmini, Konservator, Neuenburg; P. von Meiss, Architekt, Lausanne; A.-G. Tschumi, Architekt, Le Neuville; H. G. Bandi, Professor, Bern; C. Haesler, Ingenieur, Hauterive. Die Jury legte folgende Rangfolge fest: 1. Preis: P. Jequier, L. Chenu, B. Dunning, Genf; 2. Preis: Architrave SA, H. Robert-Charrue, G. Wutrich, A. Calpe, Delémont; 3. Preis: C. Morel, Genf; 4. Preis: E. Repele, Neuenburg; 5. Platz und 1. Ankauf: R. Monnier, Neuenburg; 6. Platz und 5. Preis: Atelier Cube, Lausanne; 7. Platz und 6. Preis: G. H. Haefeli, La Chaux-de-Fonds; 8. Platz und 7. Preis: M. Ferrier, St.Gallen; 9. Platz und 8. Preis: J. Kyburz, Lausanne; 10. Platz und 2. Ankauf: M. C. Bétrix und E. Consolascio, Zürich. 47 Wettbewerbsteilnehmer reichten ihre Entwürfe ein.



16

14 Nicht prämiert, Jacques Herzog und Pierre de Meuron, Basel

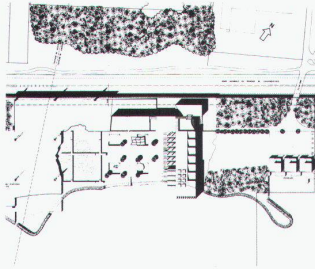
15 16 Nicht prämiert, Jean-Gérard Giorla, Sierre

17 Nicht prämiert, Mario Botta, Lugano

Gilles Barbey

Architecture au bord de l'eau

Voir page 4



Un concours de prestige a été jugé récemment à Neuchâtel. Parmi les concurrents, huit bureaux d'architecture renommés avaient été invités à participer, soit ceux de H. Hollein, J. Stirling, V. Gregotti, M. Botta, l'Atelier Cube, J. G. Giorla, Grobéty, Andrey et Sottas, et enfin Herzog et de Meuron; à noter que, parmi les vedettes internationales précitées, les deux premières renoncèrent à présenter un projet. Consécutivement, 47 envois sont enregistrés et admis au jugement.

Le programme précise que le concours a trait à la *construction d'un «lieu mémorable» dans un site exceptionnel*. En effet, le terrain d'implantation est une grève lacustre, finement dessinée bien qu'un peu incisée dans son modèle, qui devait être réservée moyennant une faculté de réinterprétation. Mêmes recommandations pour un étang piscicole à créer en retrait de la rive. Le littoral est oblitéré par le tracé rectiligne de l'autoroute N5 qui tronçonne la grève en deux portions. Son versant lacustre deviendra comme à Auvornier une zone de délasserment, mais cette fois-ci caractérisée par la proximité des établissements de La Tène.

En ne se bornant ici qu'à une seule ligne de digression, à savoir le processus de création du lieu, force est de reconnaître la diversité considérable des solutions proposées, qui vont du vaisseau-musée échoué au creusement de canaux à la vénitienne. L'eau est appelée à jouer un rôle central et autorise la mise en œuvre d'un arsenal illimité de moyens: digue, écluse, chenal, bassin, douve, glacis, radeau, estacade, etc. Parallèlement, le parc archéologique lacustre s'impose comme thème neuf d'exploration et d'élabo-

ration. La reconnaissance de son échelle, pertinente par rapport aux constructions, semble avoir été un argument de poids pour le jury dans l'attribution d'un premier prix à un projet minutieusement paysagé.

Lorsqu'il est question de la construction du lieu, la psychologie de l'environnement insiste sur la double action d'attache personnelle et de qualité symbolique reconnues susceptibles de conférer une telle propriété. Le présent concours de projets montre bien que l'imagination d'un nouvel espace géographique doit aller de pair avec la fixation d'un point de ralliement public. L'architecte en pareil cas redouble d'efforts pour créer plus vigoureusement encore que de coutume l'objet architectural et son alentour, ce dernier prenant valeur de partie pour le tout.

Ce que ce concours révèle au surplus n'est pas tant le nombre quasi illimité des résolutions possibles, mais plutôt le fait qu'une métaphore archéologico-lacustre tire davantage profit des nuances de composition que de l'affirmation péremptoire du contraste. La fragilité d'un rivage incertain demande ménagement, voire consolidation, préoccupation le plus souvent identifiée chez les projets lauréats. *G.B.*

Dans son rapport, le jury du concours écrit que le premier objectif de celui-ci est «la construction d'un lieu «mémorable» dans un site exceptionnel (lac, paysage, forêt, Jura)». Architecture et eau, tel en est le thème central, abstraction faite du thème fonctionnel (le musée). De tout temps, on retrouve en architecture ce thème, que ce soit avec les premières constructions précaires et en bois que furent les cabanes sur pilotis, en passant par la puissante Florence, ville-digue sur l'Arno, sans parler de Venise ou d'Amsterdam qui, elles, ont été conçues en fonction de l'eau, ou même du Mont-Saint-Michel, sorte d'île face à la côte normande, véritable ville au milieu de l'eau. Il en est de même pour ces grandes villas qui font face aux lacs suisses et qui possèdent soit une pelouse qui descend en pente douce vers le lac, soit un haut mur – séparation entre eau et jardin –, soit encore un large escalier qui, partant de la terrasse qui s'ouvre sur le devant de la villa, mène jusqu'à l'eau. En somme, le rapport entre architecture et eau est défini par une typologie fort précise. Ce concours le confirme car, sur les 47 projets présentés,

seules quatre manières différentes de se situer par rapport au lac se dégagent.

La première consiste à placer l'édifice perpendiculairement à la rive, une extrémité s'appuyant sur le terrain et l'autre allant toucher l'eau. Deux projets adoptent ce parti de manière radicale: celui de Georges-J. Haefeli (7^e rang) qui propose un édifice formé de deux corps parallèles qui, d'un côté, viennent s'appuyer sur le terrain grâce à un socle, tandis que, de l'autre, ils se projettent au-dessus de l'eau grâce à de hauts pilotis. Quant au projet de Marcel Ferrier (8^e rang), il propose un long bâtiment, surélevé et sur pilotis, qui enjambe indifféremment terre et eau. Le projet de Jequier, Chenu et Dunning (1^{er} rang) propose, lui aussi, une typologie analogue mais plus complexe: le corps de bâtiment qui, partant du sol, pénètre dans le lac, est en réalité l'une des deux branches d'un édifice en forme de L; par ce fait, à l'intérieur des deux corps perpendiculaires, elle définit un espace spécifique. Variante enrichie du même thème, le projet de Robert-Charrue du groupe Architrave (2^e rang) abandonne la solution du bâtiment unique au profit de plusieurs bâtiments parallèles qui pénètrent dans le lac. Il s'ensuit un rythme intéressant de fronts étroits qui, suspendus, se prolongent au-dessus de l'eau, et où la hiérarchie entre les volumes met en évidence les différentes affectations.

La seconde manière d'établir une relation entre architecture et eau est celle qui consiste à mettre le bâtiment parallèlement à la rive du lac. Deux variantes sont alors possibles. La première revient à disposer le bâtiment telle une séparation entre terre et eau, voire à en faire un nouveau front de lac. Parmi les différentes propositions dans ce sens, trois se dégagent plus particulièrement. La première est celle formulée par Claude Morel (3^e rang). Son bâtiment, parallèle à la rive, s'ancre dans l'eau par de lourdes dalles verticales en béton entre lesquelles s'insère un pont passerelle. Ainsi, les bords du lac sont-ils redessinés par un fort jeu d'ombres et de lumières que, seule, vient interrompre la double ligne horizontale du pont-passerelle et de l'avancée du toit. Le second projet dans ce sens est celui de Béatrix-Consolascio (10^e rang) qui présente une solution plus radicale et plus explicite. Ce projet affiche la volonté de construire toute la rive afin de créer un nouveau front de lac, et fait jouer au dessin de

la rive-même le rôle de socle pour le bâtiment qui, sur pilotis, vient s'y appuyer. Le volume architectonique dénote, par rapport à l'environnement, une grande sensibilité: les deux extrémités de l'édifice prennent en compte la diversité de leur contexte et adoptent ainsi des solutions différentes, tant du point de vue des formes que des volumes. Le troisième projet est celui de Gregotti Associati dans lequel est exclue toute volonté de redessiner la rive par l'architecture: le bâtiment est situé près de la rive, mais celle-ci est laissée naturelle. A ces trois projets dans lesquels le bâtiment vient souligner la rive et où un nouveau front de lac tend à se créer, s'oppose la seconde variante adoptée par un seul projet, celui de Mario Botta qui choisit d'implanter son bâtiment le plus loin possible du lac, tout en restant parallèle à la rive. Il le place le long de l'autoroute dans le but de bloquer l'édification vers la terre et de créer un espace spécifique entre cette limite rigide et artificielle et le dessin sinueux de la rive naturelle du lac.

Une troisième manière d'affronter le thème architecture et eau est de placer l'édifice au milieu du terrain, à une certaine distance du lac. A notre avis, c'est un parti difficile et problématique dans la mesure où, dès le départ, ce type d'implantation semble ignorer le thème de l'eau. Cette difficulté est rendue manifeste par l'effort déployé par les architectes pour déterminer l'emplacement de leur objet architectonique. Parmi les projets les plus intéressants, signalons celui de Robert Monnier (5^e rang) qui invente un module géométrique servant d'élément de contrôle de tout le terrain et au centre duquel il place le volume d'un édifice rectangulaire. Signalons aussi celui de l'Atelier Cube (6^e rang) où une série de bâtiments parallèles reprend la typologie des chantiers navals et où à chacun des bâtiments correspond une jetée qui le met en relation avec le lac. Mentionnons aussi le projet de Jean Gérard Giorla qui propose une architecture segmentaire où chaque élément thématique est résolu de manière indépendante, et où chacun des segments se situe librement sur le terrain qui délimite de manière «rigide» l'autoroute et de manière «molle» la rive du lac.

La quatrième manière de se situer par rapport au lac consiste à placer l'édifice... dans le lac. Seul le projet d'Herzog-de Meuron adopte cette solution et ceci est fort dom-

mage car, dans le cadre d'une typologie possible de l'architecture de l'eau, cette solution apparaît juste et opportune. L'architecture peut ainsi faire ressortir son rôle symbolique d'objet rationnel et artificiel et établir un rapport dialectique avec «l'élément-terre», naturel et organique. Cet objet architectonique massif projeté par les deux architectes bâlois naît du choix sans compromis de mettre sur le miroir du lac la pure géométrie et la complexité formelle de l'architecture.

Ce que nous venons de présenter ne doit pas, bien évidemment, être pris pour une analyse critique du concours; il s'agit plutôt de l'analyse d'un thème – architecture et eau – dont le concours sert de prétexte mais qui, sous bien des aspects, pose magistralement ce thème. En effet, le but d'un projet n'est pas seulement de mettre dans de belles formes des fonctions, mais aussi de situer l'architecture dans un rapport précis avec la nature. «L'architecture n'est pas seulement l'art de présenter des images par la disposition des corps – écrit Etienne-Louis Boullée dans son *Essai sur l'art* – elle consiste aussi à savoir rassembler toutes les beautés éparses de la nature pour les mettre en œuvre. Oui, je ne saurais trop le répéter, l'architecte doit être le metteur en œuvre de la nature.»

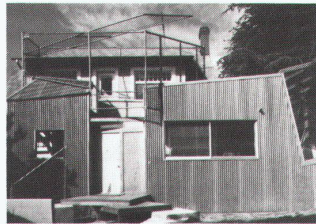
Paolo Fumagalli

Le jury était composé de: P. Donner, architecte cantonal, Neuchâtel; M. Egloff, professeur, Neuchâtel; C. Fingerhut, architecte, Bâle; B. Huet, architecte, Paris; J.-P. Jelmini, conservateur, Neuchâtel; P. von Meiss, architecte, Lausanne; A.-G. Tschumi, architecte, La Neuveville; H. G. Bandi, professeur, Berne; C. Haesler, ingénieur, Hauterive. Le jury a établi le classement suivant: 1^{er} prix: P. Jequier, L. Chenu, B. Dunning, Genève; 2^e prix: Architrave SA, H. Robert-Charue, G. Wutrich, A. Calpe, Delémont; 3^e prix: C. Morel, Genève; 4^e prix: E. Repele, Neuchâtel; 5^e rang et 1^{er} achat: R. Monnier, Neuchâtel; 6^e rang et 5^e prix: Atelier Cube, Lausanne; 7^e rang et 6^e prix: G.-H. Haefeli, La Chaux-de-Fonds; 8^e rang et 7^e prix: M. Ferrier, Saint-Gall; 9^e rang et 8^e prix: J. Kyburz, Lausanne; 10^e rang et 2^e achat: M. C. Bétrix et E. Consolascio, Zurich. 47 concurrent ont pris part au concours.

Marc M. Angelil

Construction déconstruite

Voir page 26



«Aussi beau que... la rencontre fortuite d'une machine à coudre et d'un parapluie sur une table d'opération.» Comte de Lautréamont, *les Chants de Maldoror*, 1868.¹

Il existe de l'ordre dans le désordre et du chaos dans la structure.

Le concept d'ordre est l'un des principes dominants dans le domaine de l'art de bâtir. La compréhension de principes ordonnateurs est d'une importance essentielle pour que les architectes puissent développer le processus de projet dans un esprit conscient et critique. Projet et construction exigent que l'on groupe des éléments systématiquement et en correspondance avec des formes d'ordre identifiables. Ceci signifie qu'organisation et classification, toutes les deux fondées sur des critères rationnels, permettent d'obtenir une cohérence logique dans la formation d'unités architecturales. Pourtant, lorsque la logique de notre pensée classificatrice dirigée par la rationalité ne recouvre pas l'ordre des choses généralement accepté, on prend conscience d'un désordre. Mais ce qui apparaît comme désordonné pourrait renvoyer à une autre compréhension de l'ordre. Une organisation dans laquelle existent des fragments de plusieurs systèmes cohérents possibles, mais ne comportant pas de principe ordonnateur, peut être comprise comme une *formation hétérotopique*.² Ce phénomène décrit par Michel Foucault dans l'introduction de son ouvrage *Les Mots et les Choses* définit la relation de choses qui coexistent sans paraître correspondre les unes aux autres. Lorsque des fragments d'origines diverses placés à proximité immédiate les uns des autres créent des relations nouvelles et inattendues, il en résulte un désordre qui n'est qu'apparent.³

Dans leur composition, les tableaux surréalistes de René Magritte sont souvent définis par l'arrangement d'objets de natures et de tailles les plus diverses. Dans l'œuvre de Magritte ces «mises en relation» consistent à mettre en regard des différences.⁴ Au sein de telles différences, il existe un ordre immanent qui commande les relations entre des objets hétérogènes et détermine ce qui enchaîne ou sépare ces objets. Cependant, pour tenter de décrire de tels phénomènes, on ne pourra faire appel à un système spécifique de régularités, mais plutôt définir plusieurs possibilités stratégiques contradictoires. En d'autres termes, essayer d'interpréter des formations hétérotopiques ne doit pas consister à mettre en évidence des cohérences logiques, mais à déceler les relations potentielles entre des contradictions.

Construction hétérotopique contre construction homotopique

Dans la construction de bâtiments, l'objet architectural, composé d'un nombre infini de pièces et de systèmes fonctionnels, connaît occasionnellement une forme de désordre lorsqu'il comporte des assemblages entre éléments disparates. Une telle carence d'ordre de nature fortuite dans une structure bâtie peut être comprise comme un phénomène hétérotopique défini par l'exploitation des différences qui surviennent au niveau des assemblages entre éléments constructifs.

Cette manière de comprendre l'architecture est illustrée par la maison d'été d'Alvar Aalto à Muuratsalo. Pour Aalto, il s'agissait d'un objet expérimental pour essayer diverses méthodes et techniques de construction. Le plan de situation par exemple est déterminé par une série d'objets expérimentaux qui partent du volume principal sous la forme de structures libres et de murs, pour rejoindre le paysage environnant. Considéré comme formation autonome, chacun de ces éléments contribue à la naissance d'une nouvelle unité de caractère hétérogène. On observe une accumulation semblable de fragments sur les façades de la cour intérieure. Les façades de cette cour sont revêtues d'un complexe de mosaïques composé de quelque 50 panneaux. Tout un choix de briques et de carreaux de céramique ont été ici mis en œuvre à l'aide de diverses techniques de maçonnerie. Ces utilisations de matériaux résultent aussi bien de ré-

flexions esthétiques que pratiques. Des ressemblances de même que des différences y sont mises en évidence sous une forme matérielle en tant que symbiose de fragments au sein d'un ensemble composé. Il s'agit là d'une tentative de confrontation entre l'unité d'un assemblage composé traditionnel et une sensibilité hétérotopique, ce qui exige l'examen de différences.⁵

L'analyse de phénomènes hétérotopiques en matière de construction doit tenir compte de la formation physique et matérielle des différences. Celles-ci sont souvent contenues dans le processus de production sous forme de fragmentations, discontinuités, dissemblances et contradictions. Il est particulièrement important de connaître l'art et la manière selon lesquels des objets et fragments dissemblables sont assemblés et de savoir si la transition de l'un à l'autre est établie et comment. Les théories de la mise en forme classique, comme celles du moderne, défendent la prépondérance des règles de composition qui subordonnent les discontinuités à l'unité des principes d'ordre esthétique.⁶ De cette manière, les irrégularités des matériaux et de la méthode de construction sont apparemment éliminées et par là, l'unité du système formel devient prépondérante. On considère le détail architectural comme la manifestation d'un système apparent unificateur dans lequel chaque partie se voit attribuer une position indiscutable au sein de la totalité composée.

Mais comme, d'autre part, l'organisation hétérotopique n'inclut pas la continuité, on peut y rechercher des transitions au sein d'assemblages dans lesquels chaque détail est subordonné à un système supérieur. Là où des arêtes entrent en contact, les transitions ne sont rien d'autre que des liaisons par proximité. La séparation et la rupture peuvent souligner la singularité des diverses parties, tandis que la proximité physique facilite la transformation et la mutation tout en s'opposant à l'autonomie de tout ordre agrégateur.

La maison de Frank Gehry à Santa Monica illustre une tentative d'incorporation de limites discontinues à l'architecture. La mise en regard de l'habituel et de l'inhabituel y crée indubitablement des tensions. Un cube en verre qui défonce la toiture et la paroi de la nouvelle structure marque l'extension de la maison existante et engendre la confrontation de géométries dissemblables: